



Union Locale CGT - 6 place Gérard Philipe - 94200 IVRY
☎ 01 46 58 61 13 📠 01 46 72 68 66 ✉ ulcgt.ivry@wanadoo.fr
Site Internet : www.ulcgtivry.fr

Ivry-sur-Seine, le 28 mai 2008

Aux - Syndicats
et Sections Syndicales
- Syndiqués

Cher(e) Camarade

Depuis le début de la grève des salariés sans papiers le 15 avril 2008, 400 nouveaux travailleurs s'y sont joints et occupent leur entreprise. C'est le cas à Ivry depuis le 20 mai à l'entreprise Haber France où 4 salariés sont en grève pour exiger leur régularisation.

Pour l'instant, sur les 1000 dossiers déposés lors de la 1^{ère} vague, 70 titres de séjour ont été délivrés (au niveau régional).

Dans le Val-de-Marne, ce sont 544 dossiers déposés pour régularisation.

Les régularisations effectuées ont permis la levée de certains piquets de grève, comme à la SENI au Kremlin-Bicêtre.

Mais le nombre de dossiers réglés est encore très insuffisant : les préfectures traînent des pieds .

L'action a généré chez les travailleurs sans papiers un grand espoir pour que d'autres régularisations se fassent. C'est normal. Les quelques régularisations obtenues ont été un grand soulagement et une grande joie pour eux, et nous nous en réjouissons aussi.

Dans le cadre de la poursuite et de l'élargissement de la lutte, nécessaire à ce stade, un **RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL est prévu, LUNDI 2 JUIN 2008, à 13 HEURES**, devant la Préfecture du Val-de-Marne. Il ne s'agit pas que d'une mobilisation des sans papiers en lutte, mais d'un large rassemblement des syndiqués.

A ce propos, tu trouveras sur le site de l'U.D. un tract en direction des salariés et un appel. A chaque syndicat et section de prendre des dispositions pour populariser et participer à l'initiative.

Tu trouveras ci-joint l'appel du comité de soutien ivryen aux salariés sans papiers de Haber Distribution.

La lutte des travailleurs sans papiers devrait être à l'ordre du jour du CCN des 27 et 28 mai, mais il y aura un autre point important : l'analyse du 22 mai sur les retraites et les suites à donner.

En attendant un compte-rendu, tu peux prendre connaissance de la déclaration confédérale et la diffuser aux syndiqués.

Fraternelles salutations.

Pour l'Union Locale,
Camille MONTUELLE